

SYSTEME BANCAIRE CLASSIQUE :

Les raisons d'une mutation

Dr. Lellouchi Mohamed
Maitre de conférences B
Université de Blida

Dr. Merrakchi Mohamed Lamine
Maitre de conférences B
Université de Blida

Résumé

Cet article s'intéresse aux récentes transformations qu'on connu les banques durant ces dernières décennies, et que l'on appelle communément "mutation bancaire", en raison de l'importance de ces transformations dans l'environnement bancaire. Plus particulièrement, nous allons exposer en détail les raisons qui ont enclenché ces mutations, notamment l'internationalisation, l'extension des marchés financiers au détriment de l'intermédiation bancaire traditionnelle, et l'intensification de la concurrence bancaire, en raison de leur impact sur la cadence prise par ces mutations. Ce sont là les points que nous tenterons de développer ci après

Mots clés : Internationalisation, intermédiation bancaire traditionnelle, diversification, compétitivité, Mutation

17

ملخص

يهدف هذا المقال إلى تقديم عرض حول التطورات الأخيرة التي عرفتها البنوك خلال العشريات الأخيرة والتي عرفت تحت اسم "التحويلات المالية"، نظرا إلى أهمية هذه التغيرات في المحيط البنكي . بصفة خاصة، سوف نتعرض بدقة إلى الأسباب التي أدت إلى انطلاق هذه التحويلات ونخص بالذكر: التدويل، اتساع الأسواق المالية على حساب الوساطة البنكية التقليدية ... واشتداد حدة المنافسة. ذلك، بسبب تأثيرها على سرعة هذه التحويلات . هذا ما سوف نحاول أن نتعرض له في هذا المقال

الكلمات المفتاحية: تدويل، وساطة بنكية تقليدية، تنوع، التنافسية، التحويلات

Introduction:

Le système bancaire a connu des développements multiples à travers l'histoire, touchant plusieurs de ses aspects, notamment sa structure organisationnelle, ses fonctions, et en dernier lieu la tendance vers la banque universelle, qui est la conséquence directe de la mondialisation, d'où l'apparition de nouvelles banques caractérisées par une large diversification est une tendance à l'internationalisation.

Le système bancaire est constitué de différentes banques, suivant leur spécialisation et le rôle qu'elles assument dans la société. La diversification des formes et des types de banques résulte des transformations profondes qu'a connu le secteur bancaire à travers le temps et aussi pour répondre aux besoins de la société (les objectifs de l'état, de la clientèle et surtout des actionnaires) pour la création de structures de financement, adaptées aux besoins des différents acteurs économiques.

Par ailleurs, l'économie mondiale a connu durant ces deux dernières décennies de profondes mutations touchant l'ensemble de ses compartiments, y compris le secteur bancaire, et cela fait suite à l'avènement de la mondialisation, et surtout après la libéralisation du commerce mondial (libéralisation des services), et la création de l'Organisation Mondiale du Commerce, d'où l'émergence de nouvelles activités, notamment dans le domaine des monnaies et des investissements ainsi que dans les effets financiers, et surtout l'apparition de nouveaux produits bancaires et financiers.

Toutes ces transformations au niveau mondial ont eu un impact sur l'activité ainsi que sur la performance des banques, et pour que ces dernières maximisent leur profit et réduisent leur risque, elles ont commencé à appliquer des programmes de réformes et à créer de nouvelles entités bancaires, connues sous le nom de banques universelles. Ces dernières reflètent le sommet du développement de l'activité bancaire et ont pour principal objectif la maximisation du rendement et la minimisation des risques et dont l'importance s'accroît de jour en jour, que ce soit au niveau national ou international. La prolifération de ces dernières dans le monde a contribué énormément au développement du rôle des banques d'une façon générale, surtout dans le financement du commerce extérieur et également dans l'apparition de nouveaux produits financiers et bancaires

18

Les plus importantes raisons ayant enclenchées cette mutation sont l'internationalisation, l'extension des marchés financiers au détriment de l'intermédiation bancaire traditionnelle, et l'intensification de la concurrence bancaire, c'est ce que nous essaierons de développer dans les points ci après :

1. L'internationalisation de l'activité bancaire:

L'expansion de l'activité économique (apparition de grandes entités économique) et la multiplication des échanges internationaux (développement du commerce extérieur), d'où est apparue la nécessité pour les banques de s'adapter avec ce nouveau contexte, en procédant à la diversification de leur activité et des prestations offertes à la clientèle, semblent constituer les premiers aspects de l'internationalisation apparues à la fin des années soixante dix du siècle dernier.

1.1. Définition et raison de l'internationalisation bancaire:

Les définitions sur l'internationalisation sont multiples, elles répondent au même objectif, quant aux raisons qui l'ont ramené, nous nous contenterons d'en exposer les principales :

1.1.1. Définition de l'internationalisation bancaire:

Il existe plusieurs concepts sur l'internationalisation bancaire, nous nous contenterons de ceci:

Selon Philippe Darvisent et Jean Pierre Petit [1,336], "*c'est l'expansion des opérations bancaires, particulièrement les opérations en devises et les opérations traitées avec les non résidents, et également l'établissement d'institutions bancaires à l'étranger*".

Pour notre part, nous estimons que ça représente "*l'accroissement grandissant des transactions bancaires avec l'étranger et/ou l'expansion des installations de banques et des établissements financiers, hors frontière du pays d'origine*".

1.1.2. Les raisons de l'internationalisation bancaire:

Les principales raisons sont :

- Réduction des coûts d'exploitation (frais du personnel, prix des matières premières et la fiscalité) et des investissements (baisse des prix de l'immobilier et d'autres outils de production) à l'étranger, comparativement à ceux existant au pays d'origine
- Eviter la concentration des risques dans un même marché et un même pays, par la diversification des marchés et des pays, particulièrement le risque de saturation du marché national et l'exiguïté de la compétitivité locale
- La volonté de toute entreprise est de faire des profits, cela passe obligatoirement par l'expansion et la croissance, et l'internationalisation en est le meilleur moyen.

19

Il existe d'autres raisons de l'internationalisation bancaire évoquées par Jean Pierre Fougère et Colette Voisin [2, 145-146] que nous résumons comme suit:

- Amener le système d'internationalisation des économies par le biais des établissements bancaires à soutenir le développement des multinationales, et de mieux suivre leur clientèle afin de les conserver.
- L'apparition de nouvelles sources de financement, surtout après la situation d'incapacité de paiement des Etats-Unis d'Amérique à la fin des années soixante d'un côté, et les profits réalisés par les pays producteurs de pétrole dans les années soixante dix, ainsi que l'avènement des pétrodollars de l'autre coté, ont représenté pour les banques, une réelle opportunité pour l'installation et le développement de succursales à l'étranger, dans le but de développer et promouvoir ces crédits.
- La saturation des marchés nationaux constitue sans aucun doute une des principales raisons qui a amené les banques à chercher des marchés à l'étranger, pour réaliser des bénéfices, notamment après la vulgarisation des comptes bancaires, et surtout les politiques menées contre l'inflation, et particulièrement, les retards de paiement et les lois et règlements qui freinent l'activité bancaire.

1.2. Forme de l'internationalisation bancaire:

L'internationalisation bancaire peut prendre deux formes distinctes, les banques off-shore ou les centres financiers hors territoire et les banques multinationales:

1.2.1. Les banques off-shore ou centre financier hors territoire:

Salem M., Barry Johnson et Marie J. Riverain [3,32] les ont défini "comme une forme de territoire ou pays dont le secteur financier constitue une part importante et inadaptée avec les capacités de l'économie locale. La majorité des transactions traitées par les institutions financières est faite pour le compte d'une clientèle qui réside dans d'autres pays".

Mourad Mahmoudi [4,64] les a défini, comme étant "ce type d'opérations bancaires traitées sur les devises, entre personnes physiques et morales non résidentes, ou parmi elles, il existe au moins une partie, qui représente une banque étrangère ou une banque nationale, ayant une autorisation spéciale, pour activer selon ce type de système de zone franche bancaire".

Les centres off-shore sont liés intimement avec les opérations de blanchiment d'argent, cela constitue d'ailleurs leur point noir. En fait, c'est la place privilégiée pour le déroulement et l'expansion des opérations de blanchiment d'argent, gagnés d'une façon irrégulière par la pratique d'activités illégales (la vente de stupéfiants, la vente d'armement par la création de conflits armés entre états ou dans un même état, le transfert illégal d'enfants ou d'organes humains prélevés localement vers l'étranger). Ces fonds irréguliers sont déposés dans ces centres, puis ils sont intégrés dans le cycle financier, pour être investis dans des projets différents, afin de devenir réguliers. Ainsi, les off-shores contribuent à l'expansion du phénomène de blanchiment d'argent, conduisant ainsi à l'augmentation de l'inflation et la dévaluation de la monnaie et surtout l'avènement de crises dans le marché financier, d'où la perte de confiance sur ces marchés.

20

Les avantages fiscaux accordés par les états constituent la principale raison de l'expansion des banques off-shore. La restriction ou carrément l'absence de contrôle des changes en est une raison supplémentaire, mais aussi l'existence de moyens de communication développés et d'un système réglementaire, qui soutient et protège la confidentialité bancaire, sont également des facteurs qui favorisent cette expansion.

1.2.2. Les banques multinationales:

Il existe une relation étroite entre l'internationalisation de la production et la croissance des banques multinationales, ces dernières contrôlent leur réseau de succursales se trouvant hors pays d'origine. Les unités implantées à l'étranger sont caractérisées par la diversification dans leur forme d'organisation et leur objectif fonctionnel, particulièrement, les représentations (bureaux de représentation), les succursales, et les sociétés annexes.

2. L'extension des marchés financiers au détriment de l'intermédiation bancaire traditionnelle:

La grande dépression qui a affecté l'économie mondiale après la crise de l'année 1929 et les destructions subies pendant la seconde guerre mondiale ont sévèrement limité le développement des marchés financiers dans les pays industrialisés. Suite à ces événements, les marchés domestiques furent cloisonnés et fortement réglementés et ne comprenaient que quelques compartiments dans la plupart du temps selon Nacer Bernou [5, 49] :

- Les emprunts à long terme émis par l'Etat ;
- Les emprunts à long terme émis par quelques grandes entreprises et certaines institutions financières ;
- et celui des actions, émises par les grandes entreprises privées.

Les autres compartiments organisés, comme le marché monétaire, étaient restreints, ou carrément inexistant dans la plupart des cas, pour le marché hypothécaire.

Dans ce contexte de crise, l'intermédiation bancaire jouait un rôle important et drainait l'essentiel de l'épargne des ménages et contribuait en grande partie aux financements des besoins des entreprises. Les banques des pays industrialisés, notamment européennes se sont accaparés plus de la moitié des liquidités disponibles et distribuaient autant, dans leur économies respectives. A titre d'exemple, en 1950, les banques françaises (AFB, mutualistes et coopératives) drainaient 50,4% des liquidités de l'économie et distribuaient 61,2% des crédits à l'économie selon Plihon D. [6, 132]. Durant la même année, les banques commerciales américaines assuraient la collecte de 65,6% des liquidités de l'économie et finançaient 30% de l'endettement intérieur total [7, 50].

Sous l'effet des mutations financières, entamées à partir des années soixante-dix, suite à la libéralisation financière, qui va concéder de nouvelles libertés aux opérateurs de marché, cette tendance va progressivement s'inverser, et contribuera à l'émergence de nouveaux compartiments et libérera progressivement les mouvements de capitaux, notamment après l'avènement de la mondialisation et la globalisation financière, qui vont élargir le champ d'activité de ces opérateurs, en leur offrant de nouveaux débouchés et en leur permettant des choix à l'échelle internationale.

D'autre part, les innovations financières et les TIC vont contribuer à la modernisation des techniques de cotation, des règles de fonctionnement et des opérations de règlement-livraison, ce qui va créer de nouvelles opportunités de gains et améliorer sensiblement, l'efficacité informationnelle et allocative des marchés financiers,

A l'issue de ces évolutions, une nouvelle répartition va naître entre finance directe et finance indirecte (finance traditionnelle). La première se développe au détriment de la seconde : ce processus est appelé « *désintermédiation* ». L'attraction pour les marchés de capitaux et les actifs financiers directs va s'agrandir considérablement et se généralise à l'ensemble des agents économiques (ménages, entreprises, état), qu'ils soient à capacité ou à besoin de financement : on parle alors de banalisation¹ des marchés financiers.

Cette situation aura un impact direct sur les banques et affectera considérablement les bilans bancaires, que ce soient aux niveaux des actifs ou des passifs. Une bonne partie de la clientèle se dirigera alors vers les marchés financiers. Cet impact sera encore plus sévère du côté de l'actif, où l'on va enregistrer le plus grand manque à gagner, suite aux désendettements opérés par de nombreuses entreprises auprès des banques, en substituant progressivement les instruments de marché aux crédits bancaires.

Pour illustrer cette nouvelle donnée, il suffit de retracer l'évolution des financements par appel à l'épargne publique sur les deux principaux compartiments financiers, celui des actions et celui des obligations. Nacer Bernou [5, 50] note que, depuis le début des années

¹ Tous les agents économiques peuvent y accéder, ce n'est plus l'apanage de quelques privilégiés comme ce fut auparavant.

quatre-vingt, ces compartiments ne cessent de gagner en largeur (importante quantité des titre offerts- flottant), en profondeur (moindre écart entre prix offert et demandés) et en résilience (rapidité de rééquilibrage des prix). Par ailleurs, la diminution des coûts de transaction et d'information consécutive à l'incorporation des TIC à sensiblement fait augmenter la rotation des valeurs mobilières sur ces compartiments.

Le volume total des transactions sur les actions et les obligations a fortement progressé au cours des trois dernières décennies. En effet, la capitalisation boursière globale (actions + obligations) a connu une évolution sans précédent. Rapportée au PIB, la capitalisation boursière a fait un énorme bond également au cours de la même période.

Cette forte progression est due, d'une part, à l'apport de nouvelles valeurs et, d'autre part, à une importante progression des cours. Toutefois, on note que la capitalisation du marché financier a enregistré au cours des deux dernières années une baisse significative. Il faut préciser cependant, que ce recul est essentiellement dû à la mauvaise conjoncture économique internationale², qui s'est répercutée sur les résultats des grandes entreprises, ainsi qu'à l'éclatement de la bulle spéculative sur les prêts hypothécaires qui caractérisait les valeurs de la nouvelle économie. Cela étant, on remarque actuellement que le marché financier revient petit à petit à ce qu'il était auparavant.

Pour le cas des Etats-Unis, où l'économie est traditionnellement orientée vers les marchés financiers, on constate l'étendue du recours aux financements désintermédiés. Le marché des actions qui est le plus important au monde en termes de capitalisation boursière est passé "de 143 milliards à 15498 milliards de dollars de 1950 à 2003, soit de 48% à 138% du PIB au cours de la même période.

22

Malgré l'importante correction que ce marché a subi, à partir de l'année 2000, sa capitalisation reste supérieure au PIB, ce qui atteste des sommes colossales qui y sont levées. Pour sa part, la capitalisation du marché obligataire progresse de manière régulière, passant de 41 milliards à 6840 milliards de dollars de 1950 à 2003, soit en termes de PIB, de 14% à 61%" [8, 50-75].

Les marchés boursiers des principaux pays industrialisés sont caractérisés durant ces dernières années par de profonds mouvements de corrections. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation, parmi lesquels Nacer Bernou [5, 52] citent:

- La détérioration de l'environnement conjoncturel ;
- l'incertitude sur les perspectives économiques ;
- l'aggravation des tensions géopolitiques dans plusieurs régions du monde ;
- et enfin, les doutes entourant la fiabilité des comptes publiés par les firmes cotées en bourse.

Cette situation s'est d'ailleurs traduite par la sous-performance des principaux indices boursiers internationaux.

En général, selon Cappelle-Blancard G et j. Couppey-Soubeyran [9, 70], on peut prendre conscience du recours plus prononcé aux marchés financiers, en calculant le taux de mobiliérisation des financements au sein des économies des principaux pays industrialisés. Celui-ci mesure le poids des financements par émissions de valeurs mobilières dans le total

² Crise financière internationale de l'année 2007 (qui a fait suite à la crise des prêts hypothécaire)

des financements obtenues dans l'économie. En prenant en compte, le fait que lorsque le taux de mobiliérisation (d'intermédiation) est calculé à partir des encours et non des flux, il est impossible de distinguer, au niveau de la capitalisation boursière, ce qui relève d'un effet « prix » et ce qui relève d'un effet « volume » puisque les actions sont enregistrées à leur valeur de marché. Aussi, l'augmentation de la capitalisation boursière peut traduire une simple hausse du prix des actions, sans qu'il s'agisse pour autant d'un accroissement de volume des actions et pour remédier à ce biais d'estimation, il faut rapporter la valeur de fin de période des actions à leur valeur de début de période, à quantité constante.

Nous prenons à titre d'exemple "l'évolution du taux de mobiliérisation en France, ou l'on remarque que celui-ci a enregistré une progression constante et soutenue au cours de l'avant dernière décennie, passant de 41,1% à 59,1% entre 1992 et 2001 [10]. Aux Etats-Unis, le taux de mobiliérisation qui était en baisse sur la période de 1945-1980 correspondant à l'âge d'or de l'intermédiation bancaire, fait un retour en force depuis le début des années quatre vingt. En effet, ce taux est passé de 57,8% à 73,8% de 1980 à 2003" [8, 50-75]. l'on a commencé a enregistré des baisses qu'après la survenance de la dernière crise financière internationale.

Parmi les principaux facteurs qui expliquent l'extension des marchés financiers et le recul de l'intermédiation bancaire traditionnelle, on peut citer le changement des comportements financiers des agents économiques non financiers,

Sous l'effet des nouvelles mutations financières qui s'est traduite par le délaissement des actifs bancaires traditionnels au profit d'actifs marchésés ou proposés par les intermédiaires financiers non bancaires, des changement de comportements financiers des agents économiques non financiers sont constatés, et constituent un des principaux facteurs qui expliquent l'extension des marchés financiers et le recul de l'intermédiation bancaire traditionnelle.

L'analyse de la composition du patrimoine financier des ménages montre que les choix faits en matière de placements ont beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies. Durant les années soixante et soixante-dix, les ménages détenaient une grande partie de leur richesse financière sous forme de dépôts bancaires, néanmoins, leurs préférences ont changé sensiblement à partir des années quatre-vingt. A partir de cette époque, on note que la part des actifs directs (actions) et des actifs indirects non bancaires ne cessent de croître, au sein de leur patrimoine financier. Ce mouvement de recombposition s'est, par contre, opéré au détriment des dépôts bancaires. Parmi les facteurs explicatifs de cette évolution estime Nacer Bernou [5, 55], on peut en citer les trois facteurs ci-après :

- En premier lieu, la fin d'une longue période de stabilité des prix et des taux d'intérêts dans les pays industrialisés et qui a duré jusqu'aux années soixante ;
- En second lieu, l'étroitesse des possibilités de placement, jusqu'à la fin des années soixante-dix³ ;
- En troisième lieu, l'attractivité des rendements et des taux de rémunération offerts sur les marchés financiers et par les intermédiaires non bancaires, qui a beaucoup contribué au délaissement des actifs bancaires traditionnels.

³ Ce qui a amené les banques à remédier à cette situation par l'innovation de nouveaux produits et services, surtout après la libéralisation financière.

3. L'intensification de concurrence bancaire:

Avec l'expansion de la mondialisation et l'application de la convention sur la libéralisation des services bancaires des contraintes issues des accords du GATS⁴ et la décision de l'OMC de la mettre en application à partir du 1^{er} Janvier 1995, la concurrence s'est intensifiée d'une façon considérable dans le marché bancaire, et a pris les trois formes et aspects ci après :

- La concurrence entre les banques commerciales, que ce soit dans le marché national ou international ;
- La concurrence entre les banques et les autres institutions financières ;
- La concurrence entre les banques et les institutions non financières dans l'offre des prestations bancaires.

Tout cela a conduit à l'intensification de la concurrence dans le marché bancaire, notamment, après la suppression des contraintes géographiques, qui ont aidé à la satisfaction des besoins de la clientèle. Ce nouveau contexte favorise les institutions financières, beaucoup plus que les banques, à entrer dans le marché bancaire, particulièrement, dans le marché des prestations financières. La compétitivité est devenue encore plus rude, avec l'entrée des sociétés d'assurance, les maisons d'émission de titres, et les nouvelles sociétés d'intermédiation, dont la volonté d'offrir des services liés à l'activité bancaire s'est accrue considérablement.

Nul doute, que la concurrence à un impact sur le secteur bancaire, car elle peut accroître sa performance, réduire ses dépenses, améliorer la qualité de gestion, réduire les commissions, et l'augmentation de la qualité des services offerts, Cependant, cela aura des répercussions négatives sur les entités bancaires faibles et les banques de petites dimensions et le besoin se fera sentir encore davantage pour l'émergence d'entités bancaires de grandes dimensions et qui soient capables de faire face à la concurrence du marché national et international.

Conclusion:

Comme conclusion, nous pouvons affirmer que la mutation du système bancaire classique était prévisible et irréversible, néanmoins le rythme qu'elle a pris, n'aurait pas atteint cette cadence sans l'avènement de certains événements dans l'environnement bancaire, et que nous considérons à juste titre comme élément accélérateur de cette mutation. Ces événements sont, l'internationalisation, l'extension des marchés financiers au détriment de l'intermédiation bancaire traditionnelle, et l'intensification de la concurrence bancaire.

⁴ Round qui s'est déroulé en Uruguay pendant l'année 1994.

Bibliographie:

1-Philippe Darvisent, Jean Pierre Petit, *Economie internationale, la place des banques*, édition Dunod, France, 1999, p 336

2-Jean Pierre Fougère, Colette Voisin, *le système financier et monétaire international, crise et mutation*, édition Nathan, 5eme édition, Paris, 2000, pp 145-146

3-Salem M., Barry Johnson, Marie J. Riverain, *Evaluation des centres financiers off-shore*, revue *financement et développement*, Septembre 2003, p 32

4-Mourad Mahmoudi, *La théorie générale sur les zones franches*, Maison du livre moderne, Alexandrie, 2002, p 64

5-Nacer BERNOU, *Eléments d'économie bancaire : activité, théorie et réglementation*, thèse de doctorat en sciences économiques, spécialité monnaie, banque et économie internationale, université lumière- Lyon 2, mars 2005, p 49

6-Plihon D., *l'évolution de l'intermédiation bancaire (1950-1993)*, bulletin de la banque de France, n°21, p.132

7-*Flow and Funds Account of the United States, FED, 1945-1954*, p.50

8-*Flow and Funds Accounts of the United States, Z1, 1945-2003, Federal Reserve System*, (<http://www.federalreserve.gov/releases/Z1/Current/data.htm>), p 50-75

9-Cappelle-Blancard G et j. Couppey-Soubeyran, *Le financement des agents non financiers en Europe : Le rôle des intermédiaires financiers demeure prépondérant*, *Economie et Statistiques*, n°366, 2003, p.70

10-Conseil National du Crédit et du Titre (CNTC), *Rapports annuels de l'année 1992 à 2001*.